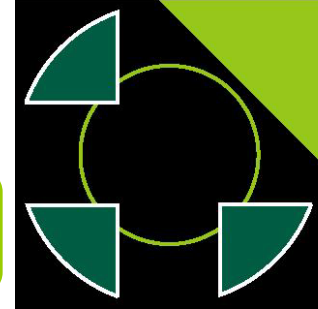


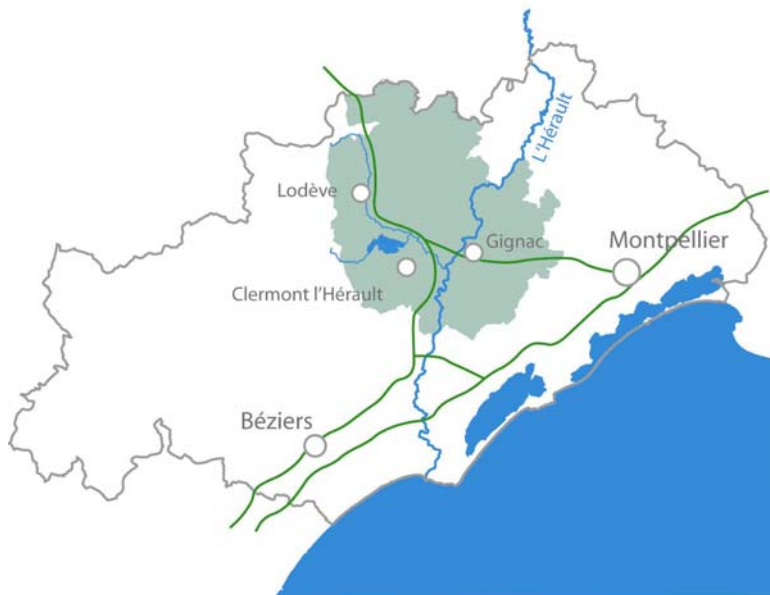


Le Syndicat Centre Hérault

*La collecte sélective des biodéchets
dans un schéma global de gestion des déchets*



Le territoire du Syndicat Centre Hérault



76 communes et 20 % du département





Généralités sur l'organique

- Peu développé en France pour les biodéchets des OM
 - Place prépondérante des emballages
 - Priorité au regard des objectifs Grenelle
 - Regain d'intérêt depuis quelques années
-



Les choix de gestion du SCH

- Réflexion globale sur l'ensemble des flux / objectifs
 - Priorité donnée à la valorisation organique
Quantité, Pollutions, Territoire, Coût, Débouchés
 - Choix de la collecte sélective des biodéchets
Contraintes utilisateurs, Pérennité Investissements, Qualité/Quantité,
Responsabilisation des habitants
 - Complémentarité des actions
Flux, PàP/PAV, prévention/collecte
-



La collecte des biodéchets : Les choix techniques

- Collecte :
 - Choix des consignes de tri, du matériel
 - Réorganisation et optimisation de la collecte

Cas particulier des déchèteries

- Traitement :
 - Plate forme de compostage aération forcée
 - Mode d'exploitation : démarche qualité, régie
-



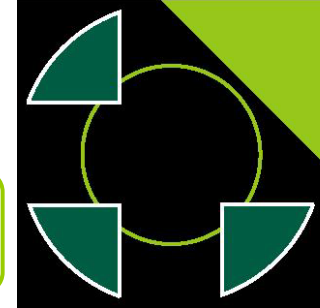
Les résultats généraux déchets

- Diminution significative des OMR
De 360 kg/an/hab à 200 kg /an/hab
- Performance de valorisation supérieure à 47 %
- Augmentation forte du geste de tri des recyclables
Verre : 39 kg/an/hab – JRM : 29 kg/an/hab – Emb : 20 kg/an/hab
- Perception extérieure : usagers, associations,



Les résultats de la collecte des biodéchets

- Ratio collecté
52 kg /an/hab à 75 % de restes de cuisines en poids
 - Performance de collecte (MODECOM)
50 % du gisement collecté
 - Qualité de la collecte
Taux d'indésirable sur biodéchets entrants : 1,5 %
 - Perception collecteurs
Amélioration des conditions de travail
-



Les résultats du traitement des biodéchets

- Production d'un compost répondant aux besoins des utilisateurs
 - Totalité de la production vendue
 - Qualité du produit/process
Eco Label, AB, ISO 9 001 et ISO 14 001
 - Démarche produit
Concertation continue, Expérimentations
-



Les bilans économiques

- Définition des notions de coûts
 - Coût à la tonne, Coût par habitant
- Coût de gestion global des déchets
 - 110 € / habitant
- Part des biodéchets
 - 25 % de ce coût
- Coût exploitant plate forme de compostage
 - 42 € / tonne
- Remarque sur les coûts spécifiques au SCH
 - Poids des déchetteries importants



La création d'un réseau de collectivités

- Capitaliser les expériences
- Optimiser la filière de collecte et de traitement
- Crédibiliser les composts issus de déchets ménagers
- Répondre aux questions des collectivités
- Diffuser des bonnes pratiques

réseau
Compostplus

●●● Réseau national pour la collecte et la valorisation des **biodéchets**



Qualité des composts obtenus

	unité	Norme NFU44-051	AB	Moyenne 11 PFC 130 analyses
As	mg/kg de MS	18	-	5,1
Cd	mg/kg de MS	3	0,7	0,45
Cr	mg/kg de MS	120	70	25,4
Hg	mg/kg de MS	2	0,4	0,15
Ni	mg/kg de MS	60	25	15,7
Pb	mg/kg de MS	180	45	43
Se	mg/kg de MS	12	-	<3
Cu	mg/kg de MS	300	70	63
Zn	mg/kg de MS	600	200	175
Σ HAP *	mg/kg de MS	8	4	0,15
Σ PCB	mg/kg de MS	-	0,4	<0,07
Salmonelle	U	Abs / 1g	Abs / 25 g	Abs / 25 g
Listeria	U	-	Abs / 25 g	Abs / 25 g



Qualité des composts obtenus

- Sur la base des 130 analyses répertoriées :
 - Maxi en Cu : 152 mg/kg de MS et 96% conformité EoW
 - Maxi en Zn : 485 mg/kg de MS et 98% conformité EoW
 - Maxi en Pb : 152 mg/kg de MS et 99% conformité EoW

- Sur la base de 25 analyses répertoriées (SCH) :
 - MO : 39 % sur MB
 - N tot / N org : 13 / 12 ‰ sur MB
 - P tot / K tot : 6 / 11 ‰ sur MB
 - ISB : 0,47 – Nmin91j = 0



Sortie du statut déchets

- Processus engagé par la commission européenne
 - Remise du rapport définitif au premier trimestre 2012
 - Proposition de renforcement des seuils, d'exclure les composts de boues et d'ordures brutes, d'obligation d'une assurance qualité
 - Conséquences sur la situation française
-



Heavy metals

Heavy metals - % of analysis in accordance with JRC threshold

